

EQUIPA OCCITAN 65

« MAINATS EN CANTA »

ANNADA 2012-2013

DESCRIPTIF SUCCINCT DU PROJET :

Le projet « Mainats en Canta » a pour objectif de permettre aux enfants des écoles primaires de découvrir et de pratiquer un élément majeur de la culture occitane : le chant à danser.

La plupart des chants traditionnels étant véhiculés par notre langue régionale, les élèves seront sensibilisés à l'occitan tout au long de l'année.

De plus, les élèves de cycle 3 seront initiés à la polyphonie qui est une des richesses culturelles de l'Europe du Sud.

Enfin, dans un souci de motivation et d'authenticité, l'aboutissement de ce travail pédagogique verra les enfants participer à une représentation publique durant laquelle ils côtoieront des artistes reconnus qui chanteront à leurs côtés.



CADRE OFFICIEL – TEXTES DE REFERENCE :

- ***Programme de référence pour le développement de l'enseignement de la langue et de la culture occitanes (2009-2015) :*** « *L'objectif est qu'un nombre plus important d'élèves puisse connaître ce patrimoine national, le faire vivre et bénéficier de son apport éducatif.* »
- ***La convention de l'UNESCO*** ratifiée par la France le 18 décembre 2006, engageant chaque Etat à « *prendre les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire* ».
- ***Le Code de l'éducation*** (L.312-10) disposant depuis le 23 avril 2005 que :« *un enseignement de langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par convention entre l'Etat et les collectivités territoriales* ».
- ***Programmes d'enseignement de l'école primaire*** (cf. « *Langues vivantes* » **BO hors série n° 3** du 19 juin 2008)
- ***Programmes de langues régionales pour l'école primaire*** (**BO hors série n° 9** du 27 septembre 2007)
- ***Convention cadre de partenariat pour le développement et la structuration de l'offre d'enseignement de l'occitan et en occitan 2009-2015 :***

« *La modification de la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la 5^{ème} République a institué les langues régionales comme faisant partie du patrimoine de la France. Cette reconnaissance constitutionnelle donne aux institutions publiques le devoir de préserver et de transmettre ce patrimoine dont elles ont la responsabilité.* »

« *Les objectifs opérationnels prévisionnels, fixés sur la base de l'état des lieux 2008-2009 sont les suivants : généralisation de l'information-sensibilisation au terme de la convention...organisation de manifestations culturelles périscolaires* »

«Ceci sera complété, en partenariat avec toutes les parties signataires par des spectacles ainsi que des événements culturels dans le double objectif de soutenir les démarches pédagogiques et de permettre aux élèves de rencontrer la production artistique occitane actuelle »

« Afin que chaque professeur qui le désire puisse participer à la transmission de la langue et de la culture occitanes, y compris ceux qui ne possèdent pas les compétences prérequisées : le service académique de formation continuera de proposer chaque année une formation à la langue et à la culture occitanes. »

CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE

« Mainats en Canta » est un projet pédagogique pluridisciplinaire pouvant être décliné sur les trois cycles de l'école primaire. Il pourra être proposé aussi aux enseignants du collège.

Il a pour objet de permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer un répertoire de chants à danser issus du patrimoine occitan.

La spécificité de ce projet est de prévoir un travail de long terme en classe finalisé par une représentation en présence d'artistes reconnus.

Un tel projet nécessite impérativement de larges partenariats et bien sûr la Direction Académique, le Conseil Général, le Conservatoire, l'IUFM et le CDDP sont tous impliqués dans la mise en œuvre de cette action pédagogique.

La Direction Académique, par l'intermédiaire de ses Conseillers Pédagogiques en Langue et Culture Régionales, a en charge la gestion des partenariats, la conception et la réalisation du projet.

Il s'agit principalement :

- De proposer à l'ensemble des enseignants du département de participer à l'action « Mainats en Canta » (mail envoyé à toutes les écoles et co-signé par les différents partenaires).
- De définir un répertoire de chants à danser pour chacun des cycles.
- De planifier des animations pédagogiques afin de proposer des formations spécifiques aux enseignants.
- De mettre en ligne sur le site académique des chorégraphies filmées et des enregistrements audio des chants polyphoniques.
- D'apporter de l'aide aux enseignants dans leurs classes.
- De mettre en relation les artistes avec les classes qui désirent correspondre par mail avec eux pour préparer les représentations de fin d'année.
- De superviser l'organisation des représentations finales (lieux, matériel, intervenants, sécurité, arrivée échelonnée des cars, toilettes, repli en cas de pluie...).
- D'organiser les ordres de passage des classes « solistes » qui chanteront en polyphonie pour faire danser les autres élèves.

Le Conseil Général, par l'intermédiaire de ses chargés de mission « Langue Régionale » prend en charge :

-La réservation et la rémunération des artistes pour les représentations « délocalisées » dans les villes de la périphérie du département. (Charte « Chant choral »)

-La réservation des lieux d'exposition pour les productions plastiques (illustration des paroles des chants). Les sites d'affichage pourront être variés (Conseil Général, Hôtel de ville, Office de Tourisme...)

-La co-organisation de la manifestation avec la Direction Académique (Convention entre le DASEN et le Président du Conseil Général)

Le Conservatoire sera le lieu privilégié pour filmer les chorégraphies et enregistrer les chants polyphoniques afin de bâtir des supports pédagogiques pour les enseignants. On y trouvera aussi un soutien technique et artistique de grande qualité (choix du répertoire, adaptations des chants et des chorégraphies...).

L'IUFM accueillera les animations pédagogiques et les actions spécifiques de formation continue au cours desquelles les enseignants bénéficieront d'apports techniques qui leur permettront de s'insérer dans le projet Mainats en Canta. La médiathèque de l'IUFM sera aussi une source de documentation didactique utile à la richesse du projet.

Le CDDP pourra intervenir à différents niveaux :

- Prêt de matériel (supports pédagogiques théoriques, matériel de sonorisation...)

- Conception, réalisation et édition de supports pédagogiques spécifiques (DVD, CD, livrets...)

DETAIL DU PROJET PLURIDISCIPLINAIRE :

Occitan : Sensibilisation à la langue occitane

EPS : Pratique des danses traditionnelles occitanes

Education musicale : Pratique du chant à danser et du chant polyphonique

T.I.C.E : Correspondance avec des professionnels du chant et de la danse/Recherches documentaires

Arts visuels : Réalisation d'une exposition regroupant les productions plastiques des classes en relation avec les textes des chansons

Instruction civique et morale : Pratique du chant choral/Participation a un projet fédérateur

Histoire : Etude du texte des chansons afin de décrypter des réalités historiques

Français : Correspondance internet avec les artistes : rédaction de lettres

DEROULEMENT DE LA REPRESENTATION

1°) Chant polyphonique « d'accroche » par un groupe d'artistes (Vox Bigerri)

2°) Présentation aux élèves et au public / Remerciements

3°) Chants et danses des classes de Cycle 1 interprétés par les enfants d'école élémentaire et le groupe d'artistes

4°) Chants et danses communes à tous les élèves (Cycles 1, 2, 3)

5°) Chants et danses des classes de cycle 2 et 3 (pour chaque chanson, une des classes est désignée à l'avance pour jouer le rôle de soliste sur scène en compagnie des artistes. Cette classe se consacre au chant polyphonique et ne danse pas)

6°) Chants polyphoniques non dansés.

7°) Mini concert par les artistes

8°) Apprentissage d'une polyphonie simple par les artistes

CAPACITES ET CONNAISSANCES MISES EN OEUVRE:

	<u>CYCLE 1</u>	<u>CYCLE 2</u>	<u>CYCLE 3</u>
<p><u>OCCITAN :</u></p> <p><u>SENSIBILISATION A LA LANGUE OCCITANE</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire danser les danses occitanes (consignes en òc) - Faire chanter des chansons traditionnelles - Repérer la présence de la langue occitane dans l'environnement proche <p>En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i> qui constitue par ailleurs la référence fondamentale pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis en langues vivantes. À partir du CE2, les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité. Le vocabulaire s'enrichit et les composantes sonores de la langue restent une préoccupation constante : accentuation, mélodies, rythmes propres à la langue apprise. En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires : phrase simple et conjonctions de coordination. L'orthographe des mots utilisés est apprise. Les connaissances sur les modes de vie du pays viennent favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir. Pour la progression, il convient de se reporter aux programmes spécifiques à chaque langue vivante étrangère ou régionale.</p>		
<p><u>EPS :</u></p> <p><u>PRATIQUE DES DANSES TRADITIONNELLES OCCITANES</u></p>	<p>AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS</p> <p>Les activités d'expression à visée artistique que sont les rondes, les jeux dansés, le mime, la danse permettent tout à la fois l'expression par un geste maîtrisé et le développement de l'imagination.</p>	<p>Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique</p> <p>- Danse : exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments pour communiquer des émotions en réalisant une petite chorégraphie (3 à 5 éléments), sur des supports sonores divers.</p>	<p>Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique</p> <p>- Danse : construire à plusieurs une phrase dansée (chorégraphie de 5 éléments au moins) pour exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments et pour communiquer des émotions, sur des supports sonores divers.</p>
<p><u>T.I.C.E</u></p> <p><u>CORRESPONDANCE AVEC DES PROFESSIONNELS DU CHANT ET DE LA DANSE/RECHERCHES DOCUMENTAIRES</u></p>			<p>TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION</p> <p>La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes</p>

			<p>règlementaires définissant le B2i :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier un environnement informatique de travail ; - adopter une attitude responsable ; - créer, produire, traiter, exploiter des données ; - s'informer, se documenter ; - communiquer, échanger.
<p><u>EDUCATION MUSICALE :</u></p> <p><u>PRATIQUE DU CHANT A DANSER</u></p> <p><u>CHANT POLYPHONIQUE</u></p>	<p>La voix et l'écoute sont très tôt des moyens de communication et d'expression que les enfants découvrent en jouant avec les sons, en chantant, en bougeant. Pour les activités vocales, le répertoire de comptines et de chansons est issu de la tradition orale enfantine et comporte des auteurs contemporains, il s'enrichit chaque année. Les enfants chantent pour le plaisir, en accompagnement d'autres activités ; ils apprennent à chanter en chœur. Ils inventent des chants et jouent avec leur voix, avec les bruits, avec les rythmes. Les activités structurées d'écoute affinent l'attention, développent la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive. Les enfants écoutent pour le plaisir, pour reproduire, pour bouger, pour jouer... Ils apprennent à caractériser le timbre, l'intensité, la durée, la hauteur par comparaison et imitation et à qualifier ces caractéristiques. Ils écoutent des œuvres musicales variées. Ils recherchent des possibilités sonores nouvelles en utilisant des instruments. Ils maîtrisent peu à peu le rythme et le tempo.</p>	<p>2 - Éducation musicale</p> <p>S'appuyant sur l'apprentissage d'un répertoire d'une dizaine de comptines ou chansons et sur l'écoute d'extraits d'œuvres diverses, l'éducation musicale au CP et au CE1 conduit les élèves à chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation ; ils apprennent à respecter les exigences d'une expression musicale collective ; ils s'exercent à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, concernant les thèmes mélodiques, les rythmes et le tempo, les intensités, les timbres. Ils commencent à reconnaître les grandes familles d'instruments. En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles</p>	<p>2 - Éducation musicale</p> <p>L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute : jeux vocaux, chants divers, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale. Ces pratiques vocales peuvent s'enrichir de jeux rythmiques sur des formules simples joués sur des objets sonores appropriés. Grâce à des activités d'écoute, les élèves s'exercent à comparer des œuvres musicales, découvrent la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures. La perception et l'identification d'éléments musicaux caractéristiques de la musique écoutée prolonge le travail engagé au CP et au CE1. Pratiques vocales et pratiques d'écoute contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts.</p>

		vivants pourront être découverts.	
<p><u>ARTS VISUELS :</u></p> <p><u>REALISATION D'UNE EXPOSITION REGROUPANT LES PRODUCTIONS PLASTIQUES DES CLASSES EN RELATION AVEC LES TEXTES DES CHANSONS</u></p>	<p>Le dessin et les compositions plastiques (fabrication d'objets) sont les moyens d'expression privilégiés. Les enfants expérimentent les divers instruments, supports et procédés du dessin. Ils découvrent, utilisent et réalisent des images et des objets de natures variées. Ils construisent des objets en utilisant peinture, papiers collés, collage en relief, assemblage, modelage... Dans ce contexte, l'enseignant aide les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, à évoquer leurs projets et leurs réalisations ; il les conduit à utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté. Il les encourage à commencer une collection personnelle d'objets à valeur esthétique et affective.</p>	<p>1 - Arts visuels</p> <p>Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques. Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles. Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, video, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage). Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés. Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.</p>	<p>1 - Arts visuels</p> <p>Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.</p>
<p><u>INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE</u></p> <p><u>PRATIQUE DU CHANT CHORAL/PARTICIPATION A UN PROJET FEDERATEUR</u></p>	<p>DEVENIR ÉLÈVE</p> <p>L'objectif est d'apprendre à l'enfant à reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme personne, à vivre avec les autres dans une collectivité organisée par des règles, à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école. Devenir élève relève d'un processus progressif qui demande à</p>	<p>INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE</p> <p>Les élèves apprennent les règles de politesse et du comportement en société. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable et deviennent plus autonomes.</p> <p>1. Ils découvrent les principes de la morale, qui peuvent être présentés sous forme de maximes illustrées</p>	<p>Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :</p> <p>1. L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les gestes de premier secours, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction</p>

	<p>l'enseignant à la fois souple et rigueur.</p> <p>Vivre ensemble : apprendre les règles de civilité et les principes d'un comportement conforme à la morale</p> <p>Les enfants découvrent les richesses et les contraintes du groupe auquel ils sont intégrés. Ils éprouvent le plaisir d'être accueillis et reconnus, ils participent progressivement à l'accueil de leurs camarades.</p> <p>Coopérer et devenir autonome</p> <p>En participant aux jeux, aux rondes, aux groupes formés pour dire des comptines ou écouter des histoires, à la réalisation de projets communs, etc., les enfants acquièrent le goût des activités collectives et apprennent à coopérer. Ils s'intéressent aux autres et collaborent avec eux. Ils prennent des responsabilités dans la classe et font preuve d'initiative. Ils s'engagent dans un projet ou une activité, en faisant appel à leurs propres ressources ; ils font ainsi l'expérience de l'autonomie, de l'effort et de la persévérance</p>	<p>et expliquées par le maître au cours de la journée : telles que "La liberté de l'un s'arrête où commence celle d'autrui", "Ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qu'il me fasse", etc. Ils prennent conscience des notions de droits et de devoirs.</p> <p>2. Ils approfondissent l'usage des règles de vie collective découvertes à l'école maternelle : telles l'emploi des formules de politesse ou du vouvoiement. Ils appliquent les usages sociaux de la politesse (ex : se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte rentre dans la classe) et coopèrent à la vie de la classe (distribution et rangement du matériel).</p>	<p>absolue des atteintes à la personne d'autrui.</p>
<p><u>HISTOIRE</u></p> <p><u>ETUDE DU TEXTE DES CHANSONS AFIN DE DECRYPTER DES REALITES HISTORIQUES</u></p>		<p>1- Se repérer dans l'espace et le temps</p> <p>Les élèves apprennent à repérer l'alternance jour-nuit, les semaines, les mois, les saisons. Ils utilisent des outils de repérage et de mesure du temps : le calendrier, l'horloge. Ils découvrent et mémorisent des repères plus éloignés dans le temps : quelques dates et personnages de l'histoire de France ; ils prennent conscience de l'évolution des modes de vie.</p>	<p>Histoire</p> <p>L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux</p> <p>Ces repères s'articuleront avec ceux de l'histoire des arts.</p>
<p><u>FRANCAIS</u></p>	<p>DÉCOUVRIR L'ÉCRIT</p>	<p>Écriture :</p> <p>Les élèves apprennent à rédiger de manière autonome un texte court :</p>	<p>Rédaction</p> <p>La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle</p>

<p><u>CORRESPONDANCE</u> <u>INTERNET AVEC LES</u> <u>ARTISTES : REDACTION</u> <u>DE LETTRES</u></p>	<p>L'école maternelle introduit progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux. Les activités d'expression à l'oral, en particulier les séquences consacrées à l'acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d'écoute de textes que l'enseignant raconte puis lit, et la production d'écrits consignés par l'enseignant préparent les élèves à aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par trois activités clés (travail sur les sons de la parole, acquisition du principe alphabétique et des gestes de l'écriture), l'école maternelle favorise grandement l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire.</p>	<p>rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l'orthographe. Ils sont amenés à utiliser l'ordinateur : écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique.</p>	<p>est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. Ils sont entraînés à rédiger, à corriger, et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires etc.).</p>
--	--	---	---

PARTENAIRES OFFICIELS :

- **CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES**
- **CONSEIL GENERAL DES HAUTES PYRENEES**
- **CONSERVATOIRE HENRI DUPARC**
- **ASSOCIATION « PARLEM ! »**
- **VILLE DE TARBES**
- **CDDP 65**